

Dates limites de l'assurance agricole pour les culture maraîchères- 2023

Le 1^{er} mai	Demande d'adhésion Tranche initiale de prime
Date limite de plantation	La date finale de plantation correspond aux échéances indiquées dans le répertoire
Le 15 juillet	Rapport de la superficie assurée
Le 15 août	Reliquat de la prime
La date limite de récolte	La date limite de récolte doit correspond aux échéances indiquées dans le répertoire
Avis de sinistre	Immédiatement avise la Commission de toute perte dans les trois jours qui suivent la date à laquelle s'est manifestée la perte